

Le 12 décembre 2014 / Déclaration de la CEN de la CGT Finances publiques

Ayant pris connaissance de la lettre n° 2014/11/1680 du 14 novembre 2014 de la Direction générale à notre secrétaire général, la Commission exécutive nationale de la CGT Finances publiques conteste formellement les arguments de la DGFIP pour couper l'accès Intranet au site de la section CGT DNEF, ainsi que la « circonstance exceptionnelle » invoquée pour justifier cette coupure dans l'urgence.

Ce n'est pas un hasard si le tract incriminé est paru pendant qu'un contexte revendicatif fort se développait à la DNEF, soutenu par la CGT. La fermeture de l'accès au site constitue une entrave à l'information et à l'action syndicale !

De plus, l'accès au site de la section a été coupé le 26 novembre, soit une semaine avant les élections professionnelles du 4 décembre 2014, et donc en pleine période électorale !

Il s'agit clairement pour nous d'un défaut de neutralité de la part de l'administration, qui cloue ainsi au pilori des syndicalistes et un syndicat qu'elle juge indésirables !

Nous jugeons inadmissibles et sans aucun fondement les menaces de poursuites disciplinaires contre les militants de la section et celle de fermeture du site du syndicat national. D'ailleurs, la Direction générale ne les justifie par aucun argument.

L'article paru dans le Canard enchaîné du 5 novembre 2014 ne saurait être utilisé à l'encontre des militants syndicaux, qui n'en sont pas à l'origine et ne peuvent pas être tenus pour responsables des propos ou écrits d'un journaliste.

Nous ne sommes pas dupes, à travers cette fermeture arbitraire à un accès Intranet et les menaces proférées, c'est toute la CGT et l'ensemble de ses militants qui sont attaqués : à travers une section syndicale, c'est un syndicat majeur du Ministère des Finances qu'on veut museler.

Nous apportons notre total soutien à la section CGT DNEF et à ses militants, y compris dans les poursuites juridiques engagées ou à venir pour faire réactiver l'accès au site et exigeons que la DGFIP revienne sur sa décision et retire ses menaces.

- [-A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---